Département de la Manche
Commune d'YVETOT-BOCAGE

ARRETÉ MUNICIPAL N° AR_2026_050
portant convocation pour le premier procès-verbal de constat d'abandon

Le Maire d'YVETOT-BOCAGE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 22223-17 et R 2223-12 et suivants,

Considérant qu'il convient d'assurer une rotation normale dans l'attribution des concessions temporaires consenties dans le cimetière pour l'attribution d'emplacements de sépultures ;

ARRÊTE

Article unique :

Sont convoqués à assister le **15 décembre 2026** à **9 heures,** au cimetière communal d'Yvetot-Bocage à la rédaction du procès-verbal d'abandon, toutes personnes concernées par les sépultures ci-dessous référencées

Concession N°	délivrée le	Concessionnaire	Adresse concessionnaire	Section	Rang	Emplt
21	01/03/1903	Joséphine LEPETIT veuve HEBERT	50700 YVETOT-BOCAGE	A	1	1
125	13/09/1943	Mme LEPESQUEUX	adresse non indiquée	A	2	5
66	07/05/1928	Mme LEMIRE	Ferme de Montigny 50700 YVETOT-BOCAGE	A	4	3
105	21/06/1936	PIEDAGNEL Léon	Rue du Rempart 50260 BRICQUEBEC	A	4	4
50	15/05/1922	Mme veuve BURNOUF	adresse non indiquée	A	8	1

Pour extrait certifié conforme
Fait à YVETOT-BOCAGE, le 16 novembre 2026
Le Maire,
Alain CROIZER



L'adjoint délégué
Robert SIMON